PAYS CATHOLIQUES

ET

PAYS PROTESTANTS

COMPARÉS

TRADUCTION D'UN ESSAI SUR CES PAYS

PAR

MGR. M. T. SPALDING

ÉVÊQUE DE LOUISVILLE.

F5012
1876
S734

MONTREAL, 1876

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

E225

PAYS CATHOLIQUES

ET

PAYS PROTESTANTS

COMPARÉS

TRADUCTION D'UN ESSAI SUR CES PAYS

PAR

MGR. M. T. SPALDING

ÉVÊQUE DE LOUISVILLE.

MONTREAL, 1876

LES PAYS CATHOLIQUES ET LES PAYS PROTESTANTS

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE,—LA HOLLANDE ET LA BELGIQUE.

Influence du Catholicisme et du Protestantisme sur les intérêts matériels, —Théorie courante ; sa fausseté.

Nous avons entendu affirmer à satiété que les pays protestants sont beaucoup plus libres, plus éclairés, plus industrieux, plus entreprenants, plus prospères, plus moraux et plus heureux que les pays qui sont restés fidèles à la foi catholique ; et il est devenu à la mode de supposer que cette prétendue supériorité doit être justement attribuée à la soi-disant réforme. Cette grande révolution religieuse du XVIe siècle, disent ses partisans, a émancipé l'esprit humain d'une servitude dégradante, et conséquemment a donné à l'activité humaine une impulsion nouvelle dont les résultats sont visibles dans les améliorations indiquées plus haut. Pendant que les pays catholiques sont restés stationnaires sous l'influence d'un système religieux stationnaire, les pays protestants, sous l'influence d'un système religieux dont le progrès est le trait principal, ont marché en avant et laissé leurs voisins à une immense distance en arrière.

Telle est la théorie courante que nous nous proposons d'examiner brièvement. Cette théorie se divise évidemment en deux parties : l'une consiste à supposer que les pays protestants sont supérieurs aux pays catholiques ; l'autre, à conclure que cette supériorité doit être, comme conséquence, attribuée à l'influence de la réforme protestante. Nous nous proposons d'examiner ces deux hypothèses, afin de rechercher jusqu'à quel point cette supposition est fondée, et jusqu'à quel point la conséquence tirée du protestantisme est juste et logique. Ce sujet ouvre devant nous un vaste champ de recherches très-intéressantes, champ que M. Laing a exploré avec une grande perspicacité, faisant ses observations avec patience et avec exactitude, constatant les faits avec hardiesse et précision, et tirant ses conclusions avec sa finesse et sa sincérité habituelles.

Si quelqu'un voulait contester l'autorité de M. Laing, nous ferions remarquer que ce dernier est Ecossais, protestant, et, pour ce que nous en savons, presbytérien ; qu'il manifeste dans tout le cours de son livre l'aversion que lui inspire l'Eglise catholi-

que ; qu'il ne se livre pas à de simples déclamations ou à de simples assertions, mais qu'il prouve des faits par de solides arguments. Sa sincérité amoindrit-elle son autorité ? Doit-il être dédaigné parce qu'il a le courage d'établir des faits et de mettre en lumière des vérités déplaisantes pour ses co-religionnaires ? Toute personne de bonne foi ne doit-elle pas au contraire être plutôt inclinée à le regarder avec faveur parce qu'il a eu l'indépendance de rompre le réseau de la secte et de jeter au vent les vieilles faussetés des siècles passés. Certainement toute personne de bonne foi sera de cet avis. Et nous saluons l'apparition de pareils ouvrages parmi nous, sous les auspices de noms protestants, comme un symptôme d'un meilleur esprit et d'un meilleur temps; comme une tendance à permettre qu'on dise au moins une partie de la vérité sur ceux qui professent cette sainte religion sanctifiée par la vie et par la mort de centaines de millions d'hommes éminents par leurs vertus, longtemps avant que la déplorable discorde du protestantisme eût affligé le monde.

Et, d'abord, supposé que nous admettions tout ce qui a été avancé, s'ensuivrait-il que le protestantisme soit vrai ou divin et que le catholicisme soit faux ? Jésus-Christ a-t-il jamais indiqué, comme un caractère distinctif de sa religion, qu'elle serait la plus propre à développer le bien-être humain, à assurer la prospérité matérielle, soit pour les individus soit pour les nations ? Ces considérations purement temporelles entraient-elles pour quelque chose dans la fin principale, ou même secondaire qu il a eue en vue lorsqu'il a établi sa sainte religion. S'il en était ainsi, pourquoi n'a-t-il pas fait connaître au moins quelques-unes des grandes inventions, dont nos modernes sont si fiers, comme ayant changé la face même de la société ? Pourquoi n'a-t-il pas fait des conférences sur le commerce, sur la navigation, sur les manufactures, et sur l'économie politique ? Pourquoi ne s'est-il pas donné la cour, l'appareil et la pompe d'un grand roi, ou, au moins, les allures d'un grand philosophe politique en remodelant la société elle-même par son autorité supérieure et par sa sagesse ? Nous ne lisons nulle part qu'il ait rien fait de tout cela ; ou que, soit directement soit indirectement, il ait jamais fait allusion à aucune de ces grandes améliorations qui distinguent la société des temps modernes de la société des temps anciens.

Nous lisons, au contraire que Jésus-Christ a constamment exalté la pauvreté, l'humilité, l'abnégation, le détachement des choses du monde, constamment recommandé de quitter toutes choses pour l'amour de son nom, de vendre toutes choses pour en distribuer le prix aux pauvres, et de prendre ensuite notre croix pour le suivre afin que nous puissions recevoir notre récompense dans un monde meilleur. Le pauvre, le malheureux, l'infirme et le délaissé ont été ses préférés, et ceux qui possédaient d'abondantes richesses et qui vivaient dans le luxe ont été l'objet de son aversion.

En un mot Jésus-Christ a enseigné, par la parole et par l'exemple, un souverain mépris de toutes les choses qui sont le plus estimées dans ce monde, et une constante aspiration vers celles de la vie future ; et c'est là un trait distinctif de sa sainte religion. C'est pourquoi, si même nous admettons que les pays protestants sont, au point de vue du monde, plus prospères que les pays catholiques, et que cette prospérité est due à la reli-

gion protestante il ne suit pas de là que le protestantisme est la religion du Christ et que le catholicisme ne l'est pas. Au contraire, il y aurait présomption qu'une religion qui a pour objet principal de développer le bien-être matériel est terrestre et mondaine ; qu'elle n'est pas ce sytème sublime et surnaturel enseigné par Jésus-Christ, et destiné à élever l'humanité au dessus de ce monde. Ainsi tout le raisonnement des protestants au sujet de la prétendue supériorité des pays protestants repose sur des principes faux et croule de lui-même ; ou, si ce raisonnement prouve quelque chose, il mène clairement à la conséquence que le protestantisme, dans ses fins, dans son objet et dans sa nature essentielle, est une chose tout à fait différente du christianisme originel.

En essayant de démontrer ainsi le caractère peu concluant d'un argument populaire contre le catholicisme et en faveur du protestantisme, nous ne voulons pas dire que la prospérité matérielle d'une nation, ou d'un individu, soit incompatible avec la profession et avec la pratique du christianisme véritable ; loin de là. Un peuple peut être riche et cependant composé de bons chrétiens ; mais ils ne seront pas nécessairement bons chrétiens parce qu'ils sont riches, ni riches parce qu'ils sont bons chrétiens. Ces deux choses ne sont pas incompatibles, mais elles ne sont pas nécessairement unies ensemble. Au contraire, du génie même et de la nature du christianisme, nous serions naturellement conduit à inférer que ces deux choses sont plus souvent séparées que jointes. Et c'est là tout ce que l'argument demande. Autant pour la justesse des principes qui servent de base à tout ce raisonnement contre le catholicisme.

Nous allons maintenant passer à l'examen des deux positions prises par les écrivains protestants modernes et indiquées au commencement : nous nous occuperons en premier lieu des écrivains qui attribuent à l'influence de la religion protestante la prétendue supériorité des pays protestants sur les pays catholiques.

§ I.—*Prospérité de l'Angleterre.— Comment on l'explique.*

En supposant le fait comme établi, la manière de l'expliquer est-elle satisfaisante ou logique ? La supériorité en question résulte-t-elle nécessairement de la différence de religion ? Ne peut-elle s'expliquer par d'autres causes, telles que différence de caractère dans des masses de population différentes, différence de climat, différence d'habitudes sociales, de relations agricoles ou commerciales, différence de gouvernement ? Nous croyons que cette explication est possible, et que telle est la seule théorie rationnelle et logique par laquelle nous pouvons nous rendre compte de la différence, si réellement il existe une différence certaine, ce qui, nous espérons le démontrer par la suite, est plus que douteux. Et dans cette tâche, nous serons pleinement soutenu par l'autorité incontestable et par les raisonnements concluants de M. Laing, comme on va le voir.

Si des nations sont prospères, riches et heureuses uniquement parce qu'elles sont protestantes, alors toutes les nations protestantes devraient être prospères, riches et heureuses ; ce qui est très loin d'être le cas. Si nous exceptons l'Angleterre, les pays protestants de l'Europe n'ont, en vérité, guère à se vanter d'être, sous aucun de ces rapports, supérieurs à leurs voisins catholiques.

Si l'activité commerciale, l'industrie manufacturière et l'habileté sont les éléments principaux de la richesse sociale et de la richesse nationale, nous reconnaissons volontiers que l'Angleterre l'emporte de beaucoup sur toutes les autres nations européennes, protestantes ou catholiques. L'Angleterre est incontestablement la nation la plus commerçante et la plus entreprenante du monde. Les articles de ses manufactures cherchent et trouvent un marché dans le nouveau et dans l'ancien monde, dans les îles du Pacifique et dans celles de l'Océan indien, en Australie et en Chine.

Mais le succès de cet immense commerce et de ce trafic avantageux est-il le résultat nécessaire du protestantisme de l'Angleterre ? Tout cela ne peut-il pas s'expliquer par d'autres causes ? La situation insulaire de la Grande Bretagne, l'activité naturelle de sa population possédée d'un amour extrême de la richesse, la politique coloniale et l'ambition insatiable de son gouvernement peu scrupuleux dans le choix des moyens pour arriver au but, et beaucoup d'autres motifs de même nature peuvent expliquer le fait d'une façon bien plus satisfaisante que la profession de la religion protestante.

A entendre les déclamations de quelques écrivains anglais sur l'immense supériorité commerciale de leur pays, on s'imaginerait que pas une nation, particulièrement pas une nation catholique, n'a jamais cueilli de lauriers dans les champs de l'activité humaine, et que toute la gloire et tous les triomphes ont été réservés à l'Angleterre, sous l'influence vivifiante de la réforme protestante. Est-ce réellement le fait ? Qui a donné la première impulsion à cet esprit d'entreprise ? Quels ont été les premiers pionniers des découvertes maritimes modernes, et conséquemment les fondateurs du commerce moderne ? Qui a découvert le nouveau monde et ouvert un champ nouveau et sans limite aux chances du commerce ? Colomb, un catholique, expédié, en 1492, par les souverains catholiques de l'Espagne catholique. Qui a, le premier, doublé le Cap de Bonne-Espérance ? Vasco de Gama, un catholique, expédié, en 1497, par le Portugal catholique. Qui a découvert les Indes orientales et le Brésil ? Un marin catholique, Pedro Alvarez Cabral, lui aussi au service du Portugal.

Qui a, le premier, découvert ce puissant agent moderne, la vapeur, et l'a appliqué à la navigation ? Un Espagnol catholique, Blasco de Garay, qui, en 1543, fit avec succès la première expérience de cette nature dans le port de Barcelone, en présence de l'empereur Charles Quint et de toute sa cour. Et longtemps avant aucun de ces triomphes dans la carrière des découvertes et du commerce, qui, le premier, a appelé l'attention de l'Europe sur l'utilité et sur l'importance d'explorer les ressources des contrées éloignées ? Quels ont été les pionniers catholiques, qui, dans le bon vieux temps catholique, des siècles avant la réforme, ont suscité une noble émulation dans l'esprit des hommes par de brillantes descriptions de contrées éloignées, et les ont excités à entrer dans la voie glorieuse des découvertes ? Les navigateurs et les voyageurs catholiques, les deux frères Nicolas et Maffeo Polo, de Venise, au XIIIe siècle, et Mandeville, catholique, au XIVe.

Qui a contribué, plus peut-être qu'aucun autre groupe d'hommes, à recueillir les matériaux de la science géographique et statitisque, et, par là, augmenté d'autant les ressources du

commerce moderne ? Les missionnaires catholiques qui, dans différents siècles, ont traversé les contrées les plus éloignées pour y porter la foi, et qui ont, avec empressement, communiqué au monde les connaissances qu'ils avaient amassées dans leurs longues pérégrinations. Et ces nobles avant-coureurs de la civilisation, qu'on se le rappelle, étaient les agents spéciaux de l'Eglise catholique et, généralement si ce n'est toujours, les envoyés des Pontifes romains. S'il en est ainsi, l'Angleterre protestante ne devrait certes pas se vanter d'avoir tant fait dans la sphère des connaissances et de l'activité humaine.

C'est un fait notoire pour tous ceux qui ont jeté seulement un coup d'œil sur les pages de l'histoire que, des siècles avant que l'Angleterre eût atteint à sa prééminence commerciale actuelle, les Républiques catholiques de Venise, de Gênes, de Florence et de Pise, en Italie, et les villes catholiques de la Ligue hanséatique du moyen âge, en Allemagne, étaient les grands centres d'où le commerce rayonnait dans le monde, et qu'elles occupaient le rang élevé que l'Angleterre occupe à présent. C'est un autre fait également notoire que les royaumes catholiques d'Espagne et du Portugal étaient de beaucoup en avance sur l'Angleterre, quant à l'activité commerciale et quant aux entreprises maritimes prospères pendant les XVe et XVIe siècles et la plus grande partie du XVIIe ; et que, pendant une partie de la même période, la France catholique était à même de lutter contre la Grande Bretagne, souvent avec de brillants succès, pour la prééminence maritime. C'est seulement dans le cours du siècle dernier que l'Angleterre a été à même d'établir complétement ses prétentions à la domination des mers et que, par suite, elle est devenue l'arbitre du commerce. Il est ainsi clair comme la lumière du jour que l'Angleterre ne doit pas sa supériorité actuelle à l'influence de la religion protestante, mais à un ensemble d'autres circonstances.

§ II.—*Les masses de la population de l'Angleterre.—L'Irlande catholique.*

Examinons d'un peu plus près la grandeur commerciale tant vantée de l'Angleterre, et voyons quels sont ses effets sur les masses de la population anglaise, à quelle degré elle élève leur bonheur matériel, et quelle est leur condition sociale comparée à celle des populations catholiques voisines sur le continent européen. Cela nous conduira naturellement à examiner la seconde question proposée plus haut : à savoir si c'est un fait certain que, sous le rapport de la condition sociale et des commodités de la vie quotidienne, l'Angleterre et les autres nations protestantes sont si supérieures aux nations catholiques.

Est-il vrai que la supériorité de l'activité commerciale et la grande habileté de fabrication soient les meilleurs moyens pour produire le bonheur d'un peuple en général. Ces deux choses enrichissent-elles les masses, ou plutôt n'enrichissent-elles pas quelques individus aux dépens du plus grand nombre ? Regardez l'Angleterre, et que voyez-vous ? Un pays de contrastes frappants : des fortunes immenses dans les mains d'un petit nombre et une misère repoussante dans les masses ; des palais splendides et des bouges misérables ; des hommes et des femmes roulant dans de brillants équipages et une multitude affamée criant aux portières pour demander du pain ; des spéculateurs amassant des fortunes énormes dans les localités manufacturières et

une masses d'ouvriers misérables, épuisés par l'excès de la fatigue et presque mourants de faim au milieu de leurs rudes travaux ; des profits immenses réalisés par des capitalistes cupides tandis que le salaire du travail est réduit au plus bas ; en un mot, partout l'industrie et l'esprit d'entreprise en pleine activité et à côté une population ouvrière souvent mal vêtue, mal nourrie, mal logée, et très loin d'être instruite et morale.

A preuve de la vérité de ce tableau, nous en applons avec confiance aux rapports officiels soumis récemment au parlement anglais, et faisant connaître la condition des ouvriers dans les districts manufacturiers et dans les districts miniers.

L'observateur éclairé ne manquera pas de trouver l'origine de la pauvreté et de la misère de la population ouvrière de l'Angleterre dans l'esprit d'avarice insatiable si commun dans les centres du grand commerce—esprit qui soutire l'argent des poches du plus grand nombre pour le mettre dans celles de quelques individus possédant déjà plus d'écus qu'ils ne peuvent en employer utilement. De même, on ne saurait le nier, le principe protestant du jugement personnel en matières religieuses, principe qui fait de chaque homme un égoïste, et, comme c'est le cas, l'isole de la société dans laquelle il vit, ce principe a largement contribué à faire naître l'esprit d'égoïsme chez le riche, à entretenir son avarice, et à le rendre insensible aux souffrances et aux plaintes du pauvre.

Lorsque l'Angleterre était catholique, la charité était une monnaie d'or qui circulait abondamment partout ; depuis qu'elle est devenue protestante, il est rare qu'il soit question de charité, si ce n'est dans des banquets publics, ou sur des listes de souscriptions à la mode. Ceux qui font la charité de cette façon retentissante " ont reçu leur récompense !"

La condition pauvre et misérable de l'Irlande catholique est quelquefois signalée comme un exemple de l'imprévoyance que le catholicisme engendre chez ceux qui en professent les principes ; tandis que la richesse supérieure et la prospérité de la population protestante de l'île, irlandaise et anglaise, sont orgueilleusement représentées comme le résultat naturel du protestatisme. Honte à ceux qui allèguent sérieusement cela comme une preuve !

Qu'est-ce qui a produit cette différence entre la condition de l'Irlandais catholique et celle de l'Irlandais protestant, si ce n'est la tyrannie anglaise et la rapacité protestante ? Qu'est-ce qui a originairement causé et qu'est-ce qui a depuis perpétué les misères de l'Irlande catholique, si ce n'est la plus intraitable avarice et la plus écrasante oppression ? Est-il honnête ou généreux d'abord de voler la terre d'un homme et de vider ses poches ,puis de se moquer de sa pauvreté ? Pourtant c'est précisément ce qu'ont fait ceux qui s'efforcent de se faire un capital de gloire avec les souffrances de la pauvre Irlande. Les trois quarts au moins de la propriété foncière en Irlande sont entre les mains des protestants qui forment à peine un huitième de la population ; et, dans la plupart des cas, cette propriété a été arrachée à ses légitimes possesseurs catholiques par la violence la plus illégale et la plus brutale—par la confiscation appuyée sur la force militaire.

Le protestantisme n'a certes aucune raison d'être fier de la puissance de sa richesse et de son influence en Irlande ; et les Irlandais catholiques ont, pour se glorifier de leur pauvreté,

causée par leur attachement à leur ancienne foi, une beaucoup meilleure raison que n'ont les Irlandais protestants de faire parade de leurs richesses mal acquises. Les économistes politiques protestants ne devraient jamais prononcer le nom de l'Irlande de crainte que ce nom ne les étouffe en passant par leur gorge.

L'Angleterre et la France peuvent offrir un meilleur exemple de la condition sociale respective de deux masses de population voisines, l'une protestante, l'autre catholique. M Laing a fait la comparaison entre elles, et nous en passerons par le jugement équitable qu'il a porté. Considérant que M. Laing, est anglais, qu'il a de forts préjugés contre la religion et la politique de la France, son autorité ne saurait être contestée. Nous nous efforcerons d'exposer, très succinctement le résultat de ses observations et de ses appréciations sur le caractère social de chacun de ces pays.

La principale différence entre l'Angleterre et la France consiste dans la différence des lois règlant le mode de transmission des héritages. En Angleterre, il existe une aristocratie héréditaire qui tient, par transmission régulière au fils aîné, la très grande partie de la propriété foncière. La loi pourvoit à cette dévolution de vastes propriétés territoriales par les prescriptions les plus explicites. Un propriétaire terrien titré n'a pas la faculté de diviser ni d'aliéner ses biens-fonds ; il jouit de l'usufruit sa vie durant ; à sa mort, ses biens passent en totalité à son fils aîné. Le résultat naturel de cette particularité de l'économie sociale de l'Angleterre est que le sol appartient à un petit nombre de propriétaires, et que la grande masse de la population agricole se compose de simples fermiers complètement dans la dépendance des grands propriétaires terriens.

En France, loi règlant les successions est tout à fait différente. Le droit d'aînesse a été aboli en 1789 ; et cette abolition a eu pour effet de détruire l'aristocratie héréditaire possédant de grandes terres et de rendre la moitié au moins de la population propriétaire de biens-fonds, de donner à cette moitié un intérêt direct dans la culture du sol et de stimuler son industrie. D'après des tableaux statistiques récemment publiés (vers 1855) par M. Dupin, " l'étendue des terres arables en France est un peu supérieure à ce qu'elle était en 1789, mais la population a augmenté de huit millions environ ; par suite de l'opération de la loi de succession, la moitié de la population est propriétaire, et, en comptant les familles, on constate que les deux tiers d'entre elle cultivent la terre."

Le morcellement de la propriété a eu pour résultat,—comme M. Laing le prouve clairement contre Arthur Young et les écrivains de la *Revue d'Edimbourg*,— d'améliorer dans une grande mesure la condition sociale de la population française, d'accroître son bien-être et de développer singulièrement les ressources du sol.

Au lieu de grandes propriétés à moitié cultivées, la France est aujourd'hui divisée en petites propriétés dont la culture est des plus soignées et des plus productives. Les changements avantageux produits en un peu plus de cinquante ans pendant lesquels l'expérience a été faite, donnent une preuve satisfaisante que l'abolition de l'inalliabilité des terres a été d'une immense utilité à la masse de la population et fournissent pareillement un gage certain d'une amélioration encore plus grande de la condition sociale de la France. Bien plus,

M. Laing prouve que la condition de la population française est meilleure et plus *comfortable* que celle de la population anglaise dans des circonstances analogues. Voici un extrait des appréciations de M. Laing sur cet intéressant sujet :

Opinion de M. Laing sur les classes ouvrières en France.

" Quelle est à présent la condition de leurs classes ouvrières (des Français) comparée à la condition des nôtres, (des Anglais.) Le seul moyen de comparaison c'est de prendre une classe d'hommes dont la condition est la même dans tous les pays relativement à celle de l'ouvrier ordinaire, le militaire—et de comparer la condition de l'ouvrier ordinaire dans chaque pays avec celle du simple soldat.

" En Angleterre, depuis 1816, il n'est pas nécessaire d'offrir une prime, pas même la plus insignifiante, pour avoir des recrues, et nul n'est admis dans l'armée s'il ne réunit toutes les conditions requises d'âge, de santé et de taille. La conclusion à tirer de là, c'est que la condition de notre simple soldat est préférable ou égale à celle de notre ouvrier ordinaire, puisqu'il est inutile d'offrir une prime pour engager des hommes valides à s'enrôler dans notre armée en nombre suffisant. Cependant le sort de notre soldat n'a pas été amélioré depuis la paix de 1816. C'est le sort de notre classe ouvrière qui est devenu pire qu'il était.

" En Angleterre,comme en France, le soldat est nourri, payé, logé, habillé comme il y a vingt-cinq ans. Mais en France, quoique la durée du service ne soit que de six ans, les classes ouvrières sont si loin d'avoir besoin de s'engager sans l'attrait d'une prime, qu'on offre ordinairement 1,800 ou 2,000 francs, soit 80 livres sterling, pour le prix d'un remplaçant, qui va au régiment servir pour un conscrit tombé au sort. Des associations et des compagnies d'assurance contre le tirage au sort sont établies par toute la France pour procurer des remplaçants aux conscrits qui ont les moyens de payer un homme. La conclusion à tirer de ce fait, c'est que la condition de l'ouvrier ordinaire est trop bonne pour qu'il l'échange contre celle du simple soldat sans l'appât d'une prime ; son travail trop productif pour être donné en échange de la nourriture et de la solde du simple soldat, quoique la solde et la vie du soldat soient, en proportion des habitudes de la population et du prix des subsistances, aussi bonnes qu'en Angleterre.

" Quand on est assis sur le pont d'un joli steamer descendant la Saône, le Rhône ou la Seine, croisant toutes les demi-heures d'autres steamers, passant tous les cinq ou six milles sous des ponts suspendus, passant des canaux, des chemins de fer pour l'usage d'usines, passant des usines nouvellement bâties, combien il est plaisant et risible de lire les prédictions lugubres faites par Arthur Young il y a cinquante ans, par Birbeek il y a vingt-cinq ans, par la *Revue d'Edimbourg* il y a vingt ans, sur les conséquences inévitables de la loi française règlant le partage des héritages ! Levez les yeux de dessus ces pages et riez. Voyez tout autour la prospérité, le bien-être et les progrès de l'industrie de ce peuple sous l'influence de ce système. Voyez l'activité sur les rivières, voyez les cheminées des usines se dresser à l'horizon, les steamers, les canaux, les chemins, les mines de houille, en tous lieux ou la nature donne un débouché au commerce."

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport des commodités de la vie physique que la masse de la population française est mieux partagée que la masse de la population anglaise, elle est aussi beaucoup au-dessus en des choses plus importantes :—l'honnêteté, la politesse,la douceur et l'urbanité dans les relations sociales. Ecoutons encore le véridique Ecossais :

Opinion de M. Laing sur le caractère des Français.

" Rendons justice au caractère des Français. La retenue,les principes sur l'honneur sont très remarquables chez eux et beaucoup plus généralement répandus que dans notre population. LES FRANCAIS SONT, JE LE CROIS, UN PEUPLE PLUS HONNETE QUE LES ANGLAIS. Le mendiant, qui a évidemment faim,respecte les fruits qui sont à sa portée sur le bord des chemins, quoiqu'il n'y ait personne pour les garder. La propriété est très respectée en France ; et dans la basse classe, les parents, en élevant leurs enfants, paraissent leur inculquer le respect de la propriété d'autrui avec plus de soin qu'on ne le fait chez nous. Ce respect de la propriété est intimement lié au respect des sentiments de nos voisins, il constitue ce qu'on appelle le savoir-vivre ; et, en France, on apprend soigneusement le savoir vivre aux enfants dans tous les rangs de la société ; on leur apprend à faire ce qui est plaisant et agréable aux autres. Nous sommes trop enclins à dédaigner cet esprit comme tendant seulement à des qualités superficielles, à des compliments banals, à une apparence insignifiante dans les actions. Mais en réalité cette déférence pour les sentiments des autres dans tout ce que nous faisons est une habitude morale de grande valeur, où elle est généralement répandue et où elle entre dans l'éducation domestique de la famille. C'est une éducation morale du père et de l'enfant continuée par le moyen de manières extérieures. Nos classes inférieures manquent de cette sorte d'éducation de famille.

" C'est un trait distinctif du caractère français et de l'économie sociale que la morale pratique est plus généralement enseignée par les mœurs parmi le peuple, et par le peuple lui-même, qu'en aucun autre pays de l'Europe. Pendant mon voyage en France, j'ai eu un ou deux exemples frappants de ce respect général de la propriété. Une fois j'oubliai mon parapluie dans une diligence allant à Bordeaux, et que j'avais prise pour me rendre à Tours. Mon parapluie s'en alla à Bordeaux et revint à Tours dans le coin de la voiture sans avoir été pris par aucun des nombreux voyageurs ou hommes de peine qui devaient avoir passé là dans un si long voyage,et avaient eu devant eux cet objet égaré et sans maître.

" Une autre fois, je voyageais de Paris à Boulogne en compagnie d'un monsieur qui était venu par le même chemin quelques jours auparavant. Nous faisions la conversation précisément sur ce sujet, l'honnêteté de la population en général, et il se souvint d'avoir laissé, sur la table d'un hôtel, un panier à demi rempli de raisins et valant douze sous, lequel, il était sûr, dit-il, de retrouver tel qu'il l'avait laissé. En arrivant, il demanda au garçon s'il avait vu ces raisins, et celui-ci alla immédiatement les chercher dans un placard où ils avaient été serrés soigneusement comme une chose n'appartenant pas à la maison."

Ces petits incidents en disent plus que des livres en faveur de l'honnêteté du peuple français. Nous nous ha-

sardons à dire que si un parapluie avait été perdu dans une voiture publique en Angleterre, aux Etats Unis, ou dans n'importe quel pays protestant, le propriétaire n'aurait même jamais songé à le retrouver. Dans ces pays, des objets de cette nature et d'autres semblables ne sont que trop souvent considérés comme une propriété commune appartenant à celui qui les trouve.

La Hollande protestante et la Belgique catholique.

La Hollande protestante et la Belgique catholique offrent un autre très beau champ de comparaison entre les commodités de la vie et la prospérité respectives des populations protestantes et des populations catholiques en Europe. Ces deux petits royaumes sont limitrophes, et jusqu'à ce que la tyrannie et l'intolérance des Hollandais eussent poussé les Belges à se révolter en 1830, ils n'avaient formé qu'un seul royaume depuis le règlement des affaires d'Europe par les puissances alliées, au congrès de Vienne en 1815. Aujourd'hui quelle est la condition respective de ces deux peuples ? Il n'y a pas de comparaison entre eux. Pour l'industrie, le commerce, les manufactures, l'agriculture, l'instruction et la liberté pratique, les Belges catholiques sont infiniment au-dessus des Hollandais protestants.

Toute la Belgique est cultivée comme un jardin ; elle est, comme la France, remplie de petits propriétaires ruraux, dont l'industrie sait tirer parti de toutes les ressources du sol et répand l'abondance dans le pays entier. La Belgique est, en proportion de son territoire, le pays le plus peuplé et le plus prospère de l'Europe. La monarchie belge est assurément la plus libérale et la plus tolérante qu'il y ait au monde.

La Hollande ne peut prétendre à la supériorité sur la Belgique qu'en une seule chose, le commerce ; mais même à cet égard, la Hollande a beaucoup décliné malgré les grands avantages de sa situation géographique :

" Dans les rues désertes de Delft, de Leyde et de Harlem, dit M. Laing, l'herbe croît entre les briques du pavé; aux fenêtres du salon d'un palais des haillons déchirés flottent au vent pour sécher ; le bruit des sabots résonnant dans les salles vides raconte la magnificence passée—et l'indigence présente."

Même durant la période de la plus grande prospérité commerciale de la Hollande, lorsque ses honnêtes bourgeois devinrent soudainement des millionnaires fiers de leurs bourses, et lorsque ses flottes disputaient à celles de l'Angleterre la domination des mers, la masse de la population retira très peu d'avantages des immenses fortunes réalisées par quelques aventuriers favorisés du sort:

" Combien peu la masse de la population des sept Provinces Unies, les paysans et même les bourgeois des classes moyenne et inférieure s'étaient ressentis de la richesse et de la prospérité commerciales aux XVIe et XVIIe siècles, est visible dans leurs habitations, leurs meubles, leurs costumes, leurs divertissements et leurs coutumes de la vie civilisée. Tout cela remonte à un temps antérieur à la période pendant laquelle la Hollande était puissante et riche—au temps de la reine Elisabeth—et est resté sans changements, sans améliorations jusqu'à ce que cette puissance et cette richesse soient encore descendues au niveau au-dessus duquel elles s'étaient élevées. Une classe commerciale, une aristocratie de capitalistes, nombreuse peut-être comme corps financier, mais ne comptant pas

comme masse nationale, se ressentit seule de la prospérité commerciale ; et quand le courant du commerce se dirigea graduellement vers d'autres pays, le capitaliste hollandais, sans changer de domicile, transféra facilement son capital où il trouvait à en faire un emploi avantageux. La Hollande est un pays de capitalistes et de pauvres ; sa richesse procure peu d'occupation en industrie productive comparativement à sa population et ajoute très peu à la prospérité, au bien-être, aux habitudes d'activité des masses par la production des douceurs et des avantages de la vie civilisée."

Les chemins de fer belges.

La Belgique a été la première des nations du continent européen qui se soit occupée activement d'établir des chemins de fer ; à présent son territoire entier est couvert d'un réseau de ces importantes améliorations fournissant les plus grandes facilités pour les voyageurs et pour le transport des marchandises. Quiconque a visité la Belgique n'a pu qu'être frappé de la parfaite organisation des chemins de fer de ce pays. La Hollande, au contraire,après un laps de vingt-cinq ans, vient à peine de commencer la construction de ses chemins de fer.

Tandis que la Belgique a les meilleurs chemins de fer, les usines et les manufactures les plus florissantes, la population la plus libre et la plus prospère du continent européen, la Hollande n'a guère d'autres ressources que son commerce, et aujourd'hui ces ressources sont bien près de manquer. Les pauvres abondent en tous lieux et leur condition est certes déplorable à l'extrême. Les institutions de charité, même créées pour leur venir en aide, comme la plupart des institutions analogues dans les autres pays protestants, sont à peine différentes des prisons d'état, ou ces institutions sont des colonies agricoles établies dans des localités stériles au-delà du Zuyderzée, où les pauvres sont obligés à travailler comme les condamnés anglais déportés à Botany bay. M. Laing apprécie, comme suit, le caractère hollandais comparé au caractère anglais :

Appréciations de M. Laing.

" Les Hollandais sont éminement charitables et bienfaisants comme public, ils ont fondé une foule d'établissements de bienfaisance admirablement dirigés et richement dotés, mais, comme individus, ils sont un peu rudes, un peu durs, et quoiqu'il ne soit pas charitable de le dire, ils manquent de charité et de sensibilité. Nous avons aussi chez nous nos hommes bienfaisants qui souscriront volontiers pour un souverain au profit d'un hôpital, d'une maison de refuge, d'une société de missionnaires, ou d'une association charitable dont le but est de secourir ou d'instruire les pauvres, mais qui, par principe, refuseront un penny à la pauvre femme transie de froid, à leur porte où elle implore une faible aumône pour l'enfant chétif et malade qu'elle tient dans ses bras. Ils ont raison en principe, complètement raison ; mais on n'aime pas d'un amour particulier ceux qui sont si strictement à cheval sur les principes. Le sentiment de la bienfaisance dans le cœur vaut mieux qu'une théorie complète d'économie politique dans la tête."

La charité envers les pauvres dans les pays catholiques et dans les pays protestants.

Nous pouvons faire remarquer ici que, en général, il y a plus de charité

envers les pauvres dans les pays catholiques que dans les pays protestants. Dans les premiers de ces pays, indépendamment des aumônes partic lières faites avec abondance et avec simplicité, il y a dans les grandes villes de magnifiques institutions de charité richement dotées, où tout est réuni pour le soulagement et pour la consolation de toutes les classes des déshérités. Ces institutions ne sont pas de simples établissements d'Etat maintenus au moyen d'une lourde taxe et desservis par des mercenaires à tant par jour, comme le sont les institutions charitables " admirablement dirigées " et magnifiquemsnt subventionnées" de la Hollande et des autres pays protestants que nous connaissons ; mais ces institutions sont souvent fondées par des personnes animées du véritable esprit de la véritable charité chrétienne qui consacrent généreusement une grande partie de leur fortune à ces œuvres excellentes. Là, on n'emploie pas des mercenaires qui paraissent disposés à ne faire que juste que ce qu'il faut pour ne pas perdre leur place en touchant leur salaire ; le service y est fait par des hommes et par des femmes dont la religion est l'unique mobile et qui font tout ce qui est en leur pouvoir pour soulager l'humanité souffrante.

Quiconque voudra prendre la peine d'examiner avec attention et avec impartialité l'histoire et le caractère des institutions de charité protestantes et catholiques, ne peut manquer de constater cette différence caractéristique entre elles, ni manquer de reconnaître la grande supériorité des secondes sur les premières à tous les points de vue que nous avons signalés plus haut. Il peut y avoir des exceptions, mais la règle générale est telle que nous venons de le dire.

Différence de la condition des pauvres dans les pays protestants et dans les pays catholiques.

Il paraît y avoir cette remarquable différence entre la condition des pauvres dans les pays catholiques et celle des pauvres dans les pays protestants que, dans ces derniers pays, les pauvres sont aux yeux de la loi, et trop souvent à ceux des populations elles-même, des criminels d'Etat et traités comme tels ; que, dans les autres pays, les pauvres sont regardés comme des objets de compassion et sont presque toujours accueillis avec bonté et traités avec bienveillance.

Vagabond, fainéant—il n'y a pas d'épithètes trop fortes pour le mendiant anglais ou américain. N'en est-il pas trop souvent de même chez nous? Et cependant nos frères protestants en général manquent-ils de charité? Nous ne disons pas cela. La faute est plus celle de la société que celle des individus ; plus celle de leur religion que d'une sécheresse de cœur naturelle chez ceux qui la leur enseignent. Le protestantisme, nous le répétons, engendre nécessairement l'esprit d'isolement,d'individualisme, d'égoïsme et d'orgueil ; et il n'y avait que le protestantisme qui pût répandre la maxime populaire : " Chacun pour soi, Dieu pour tout le monde." Dans les pays catholiques le sentiment social est beaucoup plus fort et une pareille maxime sonnerait mal à l'oreille du peuple qui, en général, ne l'adopterait pas.

Les catholiques et les protestants en Prusse.

M. Laing non seulement affirme mais encore prouve que la population catholique de la Prusse est plus industrieuse, plus commerçante, plus

prospère et, en même temps, plus libre, plus éclairée sur ses droits et sur ses besoins, que la population protestante du même royaume. Il démontre aussi que cette supériorité doit, en justice, être attribuée, non seulement à la position des catholiques sur le Rhin et à leur proximité de la France et de la Pologne, mais aus i à leurs principes comme catholiques, lesquels principes les préservent, en matière de religion, de la suprématie de fer de la Prusse, en plaçant leurs droits spirituels sous la sauvegarde du Pontife de Rome. M. Laing dit :

Jugement de M. Laing sur le sujet.

" Les provinces rhénanes et westphaliennes de la Prusse sont non seulement riches et manufacturières ; elles sont libres et ne se rattachent guère au principe autocratique du gouvernement prussien. Elles ont conservé, quand elles ont été incorporées à la Prusse, leurs anciennes lois et leurs tribunaux de justice,—et leur code et leurs tribunaux n'ont rien de commun avec ceux du reste de la Prusse ; elles n'ont souffert ni le rétablissement du vieux droit féodal, ni l'invasion de la jurisprudence et des tribunaux prussiens, et elles ont clairement manifesté qu'elles ne le souffraient pas. Les catholiques ont montré par l'appui qu'ils ont donné à l'archevêque de Cologne,—procédant évidemment non d'un esprit de fanatisme aveugle, mais d'un esprit d'opposition à un pouvoir despotique,—qu'ils ne sont pas une population à se laisser gouverner, comme des serfs militaires par la volonté ou par le caprice d'un ministère. C'est de cette population de 4,000,000 d'âmes qu'est partie l'impulsion donnée au grand mouvement du peuple allemand dans la " Ligue allemande."

Cette population vivant sous l'empire des lois françaises est le *véritable noyau du royaume de Prusse*, population concentrée de trois ou quatre millions, *la plus riche, la plus manufacturière, la plus commerçante et la plus éclairée sur ses droits et sur ses besoins de toutes les populations allemandes.* Dans la province de Posen aussi, à l'autre extrémité du royaume, l'administration fraançaise,—*juges de paix*, débats publics devant les cours de justice, interrogatoire public des témoins,—prévaut, en général, sur l'administration prussienne."

M. Laing prouve que les catholiques prussiens sont, en tant que catholiques, amis de la liberté.

" Le principe que le gouvernement civil ou Etat, ou l'Eglise et l'Etat unis, a le droit de régler les croyances religieuses d'un pays porte en lui une servitude intellectuelle plus grande que celle que le pouvoir de l'Eglise papiste (?) ait jamais exercée dans les jours les plus sombres des siècles passés, parce que le pouvoir civil n'était pas réuni à son autorité religieuse. Elle fonctionnait avec le concours du pouvoir civil de chaque pays. L'Eglise de Rome était un pouvoir indépendant, distinct, et souvent, dans tous les pays, opposé au pouvoir civil : *circonstance de l'économie sociale du moyen âge, à laquelle l'Europe est peut-être redevable de sa civilisation et de sa liberté*, redevable de n'être pas dans l'état de barbarie et d'esclavage de l'Orient, et de tous les pays, anciens et modernes, où le pouvoir civil et le pouvoir religieux ont été réunis dans le chef du gouvernement. La liberté civile est intimement liée à la liberté religieuse—

avec l'indépendance de l'Eglise du pouvoir de l'Etat.

"En Allemagne, les sept souverains catholiques ont 12,074,700 sujets catholiques et 2,541,000 sujets protestants. Les vingt-neuf souverains protestants, y compris les quatre villes libres, ont 12,113,000 sujets protestants et 4,966,000 sujets catholiques. De ces populations allemandes, celles qui ont leur centre de gouvernement spirituel hors de leurs Etats et indépendant d'eux, comme les catholiques ont ce centre à Rome, jouissent certainement de plus d'indépendance spirituelle, sont moins exposées à l'intervention de la main du pouvoir civil dans leurs affaires religieuses, que les populations protestantes lesquelles, depuis la réforme, ont eu l'Etat et l'Eglise unis dans un seul gouvernement et dans lesquelles chaque souverain autocrate est, *de facto*, un pape national. Les affaires des Eglises de Prusse pendant ce demi-siècle, de Saxe, de Bavière et des petites principautés comme celle de Anhalt, pays ou l'état s'est attribué et a exercé le pouvoir en dérogeant aux principes doctrines, règles et privilèges de la religion protestante, ces affaires montrent que l'Eglise protestante sur le continent, est, en tant que pouvoir, devenue un corps administratif de fonctionnaires ecclésiastiques agissant sous les ordres du pouvoir civil ou Etat."

M. Laing sur les catholiques allemands dans la question des mariages mixtes.

"Les prêtres papistes (!) défendent des droits spirituels reconnus, qui—s'ils étaient retirés par un édit royal sans le concours d'une représentation constitutionnelle et par un acte ou par une loi auxquels le peuple ne participerait pas — laisserait tous les droits, aussi bien que ceux réclamés par le clergé, ouverts à l'intervention arbitraire du pouvoir civil. En dehors de la superstition et de l'influence de l'Eglise, le clergé catholique a, dans la circonstance, un point d'appui créé par la connexion de sa cause avec celle du gouvernement libéral constitutionnel, comme opposé à un gouvernement d'édits arbitraires et de fonctionnaires irresponsables. Entre la soumission au pape dans toutes les questions touchant à l'Eglise catholique et une représentation constitutionnelle sanctionnant par la voix du peuple lui-même la suprématie de l'Etat en ces questions, il n'y a pas de milieu pour le gouvernement prussien. On dirait que c'est un décret du destin dans l'économie sociale que les gouvernements représentatifs, les parlements, surgissent dans tous les temps d'un conflit entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse."

Ecoutez ces aveux d'un écrivain protestant, mais éclairé et sincère, vous tous qui avez crié, depuis les trois derniers siècles, que toute la liberté est du côté des protestants, et tout l'esclavage du côté des catholiques. Ecoutez ces aveux, vous tous qui prétendez que la Papauté est la source même du despotisme spirituel.

La servitude en Prusse.

Mais nous devons ici attirer l'attention sur un autre fait très-frappant qui a existé dans l'économie sociale de la Prusse jusqu'au commencement de notre siècle—une particularité, qui, croyons-nous, existait, il n'y a encore que peu n'années, en Danemark, dans plusieurs autres royaumes et principautés protestants du nord de l'Europe. Nous voulons parler du système féodal ou servage qui faisait de la masse de la population les plus misérables esclaves de la terre,

des esclaves qui n'étaient que de simples accessoires du sol, qui étaient achetés et vendus avec lui suivant l'intérêt ou le caprice de leurs maîtres. Cet horrible système de servitude, pensons-nous, n'existe plus maintenant en Europe, si ce n'est, en Russie et en Pologne,—la pauvre victime écrasée par la Russie; il n'existe plus certainement depuis des siècles dans les pays où le catholicisme a pu exercer son influence sans entraves.

Mais l'influence bienfaisante de l'Eglise catholique à laquelle la société doit l'abolition graduelle de ce système, a été lente à pénétrer dans les froides régions du nord de l'Europe ; elle n'a pas pénétré du tout en Russie, où la Papauté a été méprisée et où ses déclarations ont été traitées avec dédain.

Les faits historiques étant tels, qu'on se souvienne que la Prusse et les autres royaumes protestants du nord de l'Europe ont établi la servitude des pauvres paysans et conservé, ou plutôt renouvelé le système dégradant du servage depuis la première lueur de la réforme jusqu'au commencement de notre siècle ! Au début de la réforme, les paysans allemands s'étaient levés en masse pour la défense de leurs droits civils et politiques. Les princes allemands, à l'instigation de Luther lui-même et des autres principaux réformateurs, écrasèrent leur révolte sous la force brutale et étouffèrent dans le sang leurs cris pour la liberté. Pendant près de trois siècles à partir de cette date la condition des paysans a été pire qu elle eût jamais été auparavant ; et la réforme qui faisait sonner si haut son amour de la liberté humaine et qui déclamait avec tant de virulence contre la tyrannie de Rome, a tenu la masse de ses propres sectateurs, pendant près de trois siècles, dans la plus horrible et la plus abjecte de toutes les servitudes. Tel est le fait qui ressort du

Témoignage de M. Laing.

" Si un serf s'échappait, il était ramené par la force militaire qui faisait patrouille dans les chemins afin d'empêcher les paysans de se réfugier dans les villes libres, le seul asile sûr qu'ils pussent trouver ; il était mis en prison, au pain et à l'eau, dans le cachot qu'on trouvait dans tout manoir baronnial, et battu de verges. La condition de ces serfs de naissance était semblable à celle des nègres esclaves sur les plantations des Indes occidentales pendant leur apprentissage, avant leur émancipation définitive. *Ce système a été en pleine vigueur jusqu'au commencement du siècle actuel,* non seulement dans quelques coins éloignés et ignorés du continent, mais au centre de la civilisation, tout autour de Hambourg et de Lubeck, par exemple, dans le Holstein, le Schleswig, le Hanôvre, le Brunswick, et toute la Prusse."

CONCLUSION.

Nos lecteurs peuvent maintenant discerner quels ont été les véritables amis des pauvres, les véritables défenseurs de la liberté humaine—les protestants ou les catholiques. Tandis que les protestants ont beaucoup déclamé et se sont beaucoup vantés, ils n'ont réellement fait que peu de chose ; ou plutôt leurs actes ont trop souvent démenti tristement leurs belles paroles. Les catholiques, au contraire, ont peu parlé, mais ils ont beaucoup agi. Et le résultat de ces deux lignes de conduite opposées est parfaitement visible dans la condition des pauvres,—la masse de la population — de la plupart des pays catholiques et protestants de l'Europe.